

Lyon, le 27 février 2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le projet Festitabl' du Pôle Métropolitain lauréat du Programme National pour l'Alimentation

Ce vendredi 27 février au Salon International de l'Agriculture, Stéphane Le Foll, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, a récompensé le projet Festitabl' du Pôle Métropolitain. Festitabl' était présenté dans le cadre de l'appel à projets du Programme National d'Alimentation du Ministère de l'Agriculture. Il a été retenu en Région Rhône-Alpes et fait partie des 19 lauréats au niveau national.

L'appel à projets du Programme National pour l'Alimentation

Dans le cadre de son **Programme National pour l'Alimentation (PNA)**, l'État a lancé courant octobre 2014 un **appel à projets**. Ce dernier vise à soutenir des **projets d'envergure s'inscrivant dans les quatre priorités de la nouvelle politique publique de l'alimentation de l'Etat** (l'éducation alimentaire de la jeunesse, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la justice sociale et l'ancrage territorial) et permettant également **de concrétiser et de donner plus de visibilité au Programme National pour l'Alimentation**.

Les projets financés se devaient d'être des **actions concrètes et visibles, conduites sur 18 mois**, pouvant être dupliquées **sur d'autres territoires**.

Au final, ce sont **414 projets** qui ont été déposés **au niveau national**. **19 d'entre eux ont été retenus et recevront un prix** au **Salon de l'Agriculture**, qui se tient du 21 février au 1^{er} mars 2015.

Les lauréats ont été retenus au terme d'un **processus de sélection** impliquant la Direction Générale de l'Alimentation, les Directions Régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, ainsi qu'un comité d'experts multidisciplinaires.

Une enveloppe globale de 600 000 € sera allouée par l'État pour ces projets, à hauteur de **40 000€ en moyenne par projet**.

Festitabl' : le projet lauréat du Pôle Métropolitain

Pour répondre à cet appel à projets, le Pôle Métropolitain (regroupant la Métropole de Lyon, Saint-Etienne Métropole, ViennAgglo et la CAPI -*Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère*-) met en place une action expérimentale visant à **favoriser l'approvisionnement en produits locaux d'au moins quatre événements sportifs et culturels organisés sur son territoire**, et participant aussi à la **lutte contre le gaspillage alimentaire**. Cette proposition de projet, **Festitabl'**, est à la croisée de l'intervention du Pôle dans le domaine culturel et de son soutien à l'agriculture périurbaine.

Contact presse :

Domitille Jubert / 04 26 99 36 80 / djubert@grandlyon.com

L'opportunité de ce projet se révèle à travers deux constats majeurs :

- **Le territoire du Pôle est fortement agricole** (42 % de sa surface), voisinant avec de grandes régions agricoles telles que les Monts du Lyonnais, la Dombes, ou le Beaujolais ;
- **Le territoire du Pôle est un vivier d'événements culturels et sportifs**, comme la Biennale d'art contemporain, le festival Jazz à Vienne, ou encore la Biennale internationale du Design de Saint-Etienne.

De nombreux organisateurs de manifestations sont volontaires en matière d'éco-événementiel, sans toujours avoir connaissance ou accès aux ressources ou filières structurées qui pourraient répondre à leur besoin.

Le projet **Festitabl'** vise à **accompagner aussi bien l'offre** (aider les organisateurs d'événements dans la démarche de demande d'approvisionnement, production du cahier des charges) **que la demande** (accompagner les traiteurs locaux et leurs fournisseurs dans la mise en place de l'offre et l'adapter au cahier des charges des manifestations). Le but est également de **sensibiliser le public hétérogène** des manifestations **sur la question du gaspillage alimentaire**.

→ Au moins **4 événements** seront donc retenus sur le territoire du pôle, présentant des **caractéristiques variées** quant à leur objet, le type d'organisateur, le nombre de participants, ou encore le type de restauration proposée.

Ce projet, qui sera lancé en **mars 2015**, permettra également de **créer de nouveaux débouchés pour les producteurs locaux**, qui pourront proposer leurs produits sur des événements à plus grande échelle. En somme, Festitabl' va permettre au Pôle Métropolitain, sur les domaines de la culture et de l'agriculture, **de faire se rencontrer les bonnes échelles d'acteurs, créer de la valeur sur le territoire, et contribuer à la diffusion d'une alimentation saine, locale et de qualité**.

Festitabl', ce sont aussi des actions en faveur de la lutte contre le gaspillage alimentaire. Trois types de leviers pourront être actionnés dans le cadre du projet Festitabl' pour la lutte contre le gaspillage alimentaire :

- **la juste gestion des quantités** (gestion des commandes à la source, et gestion des surplus de commande non consommés) ;
- **l'adaptation de l'offre de restauration au besoin d'un public varié** (pluralité de tailles de repas) ;
- **le recyclage des déchets alimentaires organiques** (mise en place par exemple de poubelles de compost dédiées).